



**MOYENNE ANNUELLE DE LA FORCE DU VENT RELEVÉE PAR LE MÂT DE MESURE DE GROSBOIS LES TICHEY A 100 MÈTRES DE HAUTEUR**

**4,8 m/s. INSUFFISANT**

<i>VITESSE DU VENT</i>	<i>PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ</i>	<i>ETAT DES PALES</i>
Inférieur à 2,77 m/s	L'éolienne ne démarre pas	Les pales sont à l'arrêt
Entre 2,77 m/s et 10 m/s	L'éolienne commence à produire de l'électricité	Les pales commencent à tourner
Entre 10 m/s et 12,5 m/s	L'éolienne est proche de sa production maximale	Les pales atteignent une rotation correcte et l'aérogénérateur se positionne angulairement
Entre 12,5 m/s et 25 m/s	Production constante et maximale	Les pales s'orientent en fonction de la vitesse du vent
25 m/s	L'éolienne est arrêtée	Les pales sont mises en drapeau

Source : Syndicat des Energies Renouvelables / France Energie Eolienne

m/s = mètre par seconde.

**Pour qu'une éolienne soit rentable, il faut donc une force moyenne de vent de 12,5m/s**

## CONSEQUENCES

**En dépit d'études et mesures tronquées et faussées, IL FAUT QUE LE PROJET SORTE!**

Car dès le premier MW/h fourni, il y a enrichissement du promoteur. Le dispositif législatif attaché au concept subventionne cette production par nos impôts, une part de la CSPE sur nos factures EDF et une obligation de rachat de la production a un prix surévalué par rapport au prix du marché.

Afin de compenser le manque de production constante, le promoteur se positionne alors subjectivement, en proposant l'implantation d'éolienne beaucoup plus grande, pour augmenter la dimension des pales en espérant démultiplier la capacité de l'aérogénérateur.

L'aspect financier mène le projet et force la puissance en implantant des machines industrielles totalement inadaptées à notre environnement et dont les impacts ne peuvent être que négatifs.

**Mais que se passera-t-il lorsque le législateur ne soutiendra plus ce mode de production ?**

La réponse est dans le modèle allemand visible sur le site [www.eoleenvaldesaone21.com](http://www.eoleenvaldesaone21.com).